

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Band:** 3 (1946)  
**Heft:** 24

**Artikel:** À la mémoire d'Antoine Vodoz : l'esprit civique  
**Autor:** Vodoz, Antoine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-996816>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A LA MÉMOIRE D'ANTOINE VODOZ

Il y a un peu plus d'un an que le Pays de Vaud et la Suisse entière éprouvaient une perte cruelle en la personne d'Antoine Vodoz, conseiller d'Etat et député au Conseil national. Au fur et à mesure que passent les jours et les mois, nous mesurons mieux combien nous manque ce grand citoyen. Cependant, par son exemple inoubliable et par les écrits qu'il a laissés, il continue à nous dispenser ses enseignements. En ce douloureux anniversaire, nous ne saurions mieux rendre hommage à sa mémoire qu'en livrant aux réflexions de nos lecteurs une des plus nobles pages qui soient sorties de sa plume.

## L'ESPRIT CIVIQUE

Ce qu'on appelle l'esprit civique est cette disposition de la pensée et du cœur qui fait que l'on s'intéresse vivement aux affaires de son pays et que l'on a la volonté d'agir pour lui être utile. C'est le sentiment conscient qu'au-dessus des vues que chacun peut légitimement former soi-même et pour son avantage particulier, il y a des devoirs primordiaux à remplir envers la communauté.

Le simple fait de parvenir à l'âge de la majorité et d'acquérir le droit de vote ne crée pas à lui seul un citoyen digne de ce nom. Il y faut autre chose encore, bien plus importante, qui est de s'attacher et de s'associer à la vie de sa Patrie, pour en favoriser à la fois la conservation et l'avancement.

L'esprit civique est fondé sur un sentiment très naturel, très beau, qui est à la portée de chacun, quelle que soit la place ou la condition dans laquelle il se trouve : le dévouement à son pays. Car c'est sur le dévouement à la chose publique que se sont construites et c'est grâce à lui qu'ont pu durer toutes les nations fortes. L'histoire de notre pays nous montre clairement que les périodes où il a été faible sont celles où ce sentiment avait disparu pour faire place à l'indifférence ou à la prédominance des intérêts particuliers (que ceux-ci soient personnels ou collectifs) sur le bien commun de la nation. Aucune théorie politique, si perfectionnée soit-elle, aucun rêve d'organisation sociale, si élevé qu'il puisse être, ne peut jamais servir de rien si le dévouement de ceux qui les ont formés ou de ceux qui les acceptent n'en assure la réalisation. La vie civique, c'est le service du pays, auquel chacun doit apporter ce qu'il peut, à la mesure de ses forces.

La participation aux affaires publiques ajoute du reste à la vie privée un grand intérêt ! elle fait qu'au lieu de restreindre celle-ci uniquement à des soucis personnels et quotidiens, on s'attache à l'existence des autres hommes, à leurs conditions de vie ; elle fait qu'on doit s'efforcer

de comprendre des mentalités et des idées différentes de celles qu'on a l'habitude de rencontrer dans le petit cercle de proches où l'on passe ses jours. En se mêlant à la discussion des grandes questions dont la solution importe à tout un peuple, on apprend beaucoup de choses ; on prend part à la construction d'une oeuvre qui dépasse infiniment le cadre et la durée d'une vie individuelle ; on se rend compte avec fierté que chacun peut apporter sa petite pierre à ce grand édifice qui, comme une haute cathédrale, défie les siècles et incarne l'esprit d'un peuple.

Mais il ne faut pas dissimuler non plus que la vie civique active exige de ceux qui s'y adonnent des efforts et des luttes, et qu'elle amène quelquefois des déceptions. On ne peut pas toujours faire triompher son idéal ; on ne peut pas constamment avoir raison. Il faut savoir peser sans passion les arguments d'autrui, en tirer ce qui est vrai et rectifier au besoin son propre jugement. Il est nécessaire parfois de vaincre de dures résistances, de ne pas se décourager. Néanmoins, si l'on aime son pays, si l'on veut qu'il soit juste et fort, si l'on veut pour soi-même être autre chose, ici-bas, qu'un solitaire indifférent et passif, il faut participer à la vie de sa nation.

D'ailleurs, il n'y a pas de pays qui, plus que notre patrie suisse, mette à la portée de tous la possibilité de montrer son intérêt à la chose publique ; elle multiplie les occasions où le citoyen peut agir, que ce soit dans les questions les plus simples et les plus proches ou dans celles qui sont le plus compliquées et les plus abstraites. La place d'un village, l'Hôtel de Ville d'une cité, les assemblées populaires, tels sont les lieux où un citoyen peut déjà, sans charger sa journée, vouer quelques moments aux affaires du pays.

Aujourd'hui, où les temps sont graves, où tout semble remis en question, il est plus indispensable que jamais de penser à son pays, de méditer son histoire, de réfléchir à son avenir et surtout de se dévouer pour lui. Aimer sa patrie, ne rien faire et dire qui lui soit contraire ; faire triompher en toutes circonstances la politique du plus grand bien commun ; chercher l'union, éviter les systèmes tout faits et les préjugés ; rester vivant, concret, énergique, ouvert et maître de soi-même. Tels sont quelques-uns des traits dont l'esprit civique doit être formé pour assurer le destin de notre pays.

---

## ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

Rédaction de Jeunesse forte Peuple Libre  
OFI. Macolin.

Délai rédactionnel pour le prochain numéro,  
25 août 1946.

**Changement d'adresse :** Prière de les annoncer sans retard à l'OFI. en indiquant l'ancienne adresse.

**Nouvelles adresses :** Envoyez-nous les adresses des chefs, des instructeurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir votre journal.